



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Le Directeur général

Bruxelles,  
MARE/B3/CG

Cher Monsieur Reis Santos

Nous vous remercions pour votre courriel du 30 novembre 2023 dans lequel vous avez partagé avec nous l'avis et les recommandations du MAC concernant le « Travail forcé sur le marché de la pêche et de l'aquaculture ».

Nous apprécions la grande qualité de vos recommandations et l'approche globale que vous avez adoptée pour les préparer.

En tant qu'État du pavillon, État du port et État de commercialisation, l'Union européenne a de grandes responsabilités en matière de gestion durable de la pêche et de l'aquaculture. La proposition de règlement visant à interdire les produits issus du travail forcé sur le marché de l'UE, comme vous l'avez souligné, est un élément important de la lutte contre le travail forcé en général et dans le secteur de la pêche, car elle couvre tous les produits, y compris les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Cette proposition renforce les efforts de la Commission dans la lutte contre le travail forcé. Elle s'inscrit dans un ensemble plus large de mesures adoptées par la Commission pour promouvoir le travail décent et remédier au problème du travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, comme le décrit la communication sur le travail décent dans le monde. Parmi les autres actions pertinentes figurent les politiques horizontales et sectorielles de l'UE (par exemple, la proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité) ainsi que la révision des dispositions sociales de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable afin de mieux encadrer les conditions du travail décent ; et l'engagement avec les pays tiers partenaires, les parties prenantes dans les forums bilatéraux et multilatéraux.

La proposition est actuellement examinée par les colégislateurs. Votre avis a été communiqué à la direction générale chargée de cette initiative. Mes services suivent de près ce processus.

Je me réjouis de poursuivre la discussion.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

Charlina VITCHEVA

Secretary General of the Market Advisory Council  
10 Rue de la Science, 1000 Brussels, Belgium

c.c.:

Celine IDIL  
Emmanuel BERCK  
Pawel SZATKOWSKI  
Anais DEMAILLE  
Charlotte GOBIN